



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Vaccination des Français de l'étranger contre la covid-19

Question écrite n° 34963

Texte de la question

Mme Amélia Lakrafi attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargé du tourisme, des Français de l'étranger et de la francophonie, sur la nécessaire planification d'une stratégie vaccinale contre la covid-19 à destination des Français établis hors de France. En effet, si les décisions des différents pays concernant leur doctrine de vaccination ne sont pas encore toutes connues à ce jour, certains États ont d'ores et déjà fait savoir qu'ils ne prendraient pas en charge et n'organiseraient pas la vaccination des ressortissants étrangers établis sur leur sol. Au regard de ces éléments, il est impératif de déterminer dès à présent des moyens spécifiques de nature à rendre les futurs vaccins accessibles aux Français qui n'en auraient pas le bénéfice dans leur pays de résidence, et plus particulièrement à ceux que la propre doctrine de vaccination de la France identifie comme prioritaires au regard de leur âge ou de leur état de santé. La France dispose de plusieurs relais à l'international qui pourraient utilement être mis à contribution pour garantir un service minimum de vaccination, qu'il s'agisse de ses centres médico-sociaux dans les pays où ils sont implantés, des instituts Pasteur présents à travers le monde ou encore des médecins qui exercent au sein de ses ambassades. Au regard de ces éléments, elle souhaiterait avoir connaissance des éléments prévus par le Gouvernement pour répondre à ces besoins spécifiques.

Texte de la réponse

La France est aux côtés de ses citoyens où qu'ils soient dans le monde. Elle est le seul pays à avoir mis en place une stratégie vaccinale pour ses communautés à l'étranger. Depuis que les vaccins sont disponibles, un principe nous a guidés : chaque Français établi hors de France doit pouvoir bénéficier d'un accès au vaccin. Les travaux en ce sens ont été lancés dès le mois de décembre 2020, car si à l'époque on estimait que 80% de nos compatriotes avaient accès à la vaccination dans une centaine de pays, on comptait en revanche une autre centaine de pays où aucun vaccin reconnu par l'Agence Européenne du Médicament n'était aisément accessible. Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a reçu des premiers lots de vaccins au mois d'avril, grâce aux concours de la Task force Vaccins et du ministère des Solidarités et de la Santé. Le 2 mai 2021, les premières doses ont été envoyées à Madagascar, puis en Inde. Lors du pic épidémique en Tunisie, en juillet dernier, la France a non seulement répondu à l'appel à l'aide internationale, par des dons de vaccins, masques, respirateurs, mais a également déployé, pour les Français qui y résident ainsi que leurs ayants droit, une vaste campagne de vaccination. Comme dans d'autres pays, celle-ci s'est tenue au plus près des usagers. La première phase de cette vaccination s'est appuyée sur les ressources propres de nos ambassades et consulats généraux, avec l'appui de structures sanitaires locales partenaires ; dont effectivement nos centres médico-sociaux, les instituts Pasteur là où ils sont présents, et les médecins du poste. Il a bien sûr été tenu compte des besoins des communautés françaises, relayés par les Conseillers des Français de l'étranger. Ces opérations sont lourdes et complexes en logistique, et supposent l'accord des pays dans lesquels elles sont réalisées. Afin de démultiplier l'action des postes, une seconde phase de cette vaccination fait appel à un prestataire extérieur, et permet la vaccination de nos concitoyens avec des doses de vaccins à ARN Messenger. A ce jour, des doses ont été acheminées dans soixante-trois pays. Cette campagne se poursuit, et

s'adapte continûment en fonction, non seulement de l'évolution de l'épidémie mais également de la doctrine vaccinale nationale.

Données clés

Auteur : [Mme Amélia Lakrafi](#)

Circonscription : Français établis hors de France (10^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34963

Rubrique : Français de l'étranger

Ministère interrogé : [Tourisme, Français de l'étranger et francophonie](#)

Ministère attributaire : [Tourisme, Français de l'étranger, francophonie et PME](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 décembre 2020](#), page 9152

Réponse publiée au JO le : [21 décembre 2021](#), page 9038